

## **Chalet-à-Gobet : des activités équestres et une porte d'entrée pour le tourisme vert**

**Après l'incendie qui a ravagé les écuries de la Ville en 2007, une réflexion est en cours pour offrir un nouveau visage au Chalet-à-Gobet. Des panneaux viennent d'être posés sur le site pour informer la population de l'évolution envisagée et lui permettre de s'exprimer. La réhabilitation des bâtis actuels et la réalisation de nouvelles constructions permettront aux activités équestres de retrouver tous leurs droits. Une zone d'accueil destinée aux loisirs, au tourisme, à la restauration, à l'hébergement et aux activités culturelles, rurales et sociales créera à cet endroit une des portes d'entrée du futur parc naturel périurbain du Jorat.**

Les bâtiments du Chalet-à-Gobet ont fait l'actualité en janvier 2007 avec un incendie qui a détruit l'entier des écuries situées derrière l'auberge. Propriétaire des terrains, la Ville a lancé une réflexion globale pour assurer un avenir à ce lieu historique. Le service d'urbanisme, en collaboration avec le service des forêts, domaines et vignobles, l'exploitant du lieu et les personnes ou associations concernées, prépare un projet de plan partiel d'affectation (PPA) qui sera soumis à l'enquête publique d'ici la fin de l'année. Pour présenter à la population les résultats de la réflexion en cours et solliciter l'avis des personnes intéressées, des panneaux d'information viennent d'être installés à l'entrée des anciennes écuries.

Parmi les points forts du projet, on peut citer la préoccupation majeure des pouvoirs publics de maintenir le centre équestre et permettre à l'exploitant de poursuivre ses activités d'enseignement et d'accueil, avec la reconstruction des écuries et la réalisation d'une nouvelle halle couverte.

Actuellement à l'étude avec les communes voisines, le projet de parc naturel périurbain du Jorat pourra trouver à cet endroit une de ses portes d'entrée. Ce projet vise à préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du Jorat tout en offrant aux citadins et visiteurs la possibilité de (re)découvrir respectueusement et joyeusement ce patrimoine vert, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval par exemple. Des locaux d'accueil, d'informations touristiques, d'hébergement ou encore de vente de produits du terroir seront mis à disposition des visiteurs et feront du Chalet-à-Gobet un centre régional dédié à la découverte de la nature et de la faune. Ce projet "grand public" sera évidemment développé en harmonie avec le projet du Chalet-des-Enfants, dont la vocation d'accueil sera naturellement plus intime et douce.

Prévue par l'Etat de Vaud dans le cadre de la requalification de la géométrie de la route de Berne, la construction d'un nouveau giratoire dès 2010 ralentira le trafic et supprimera le transit devant l'auberge, offrant ainsi la possibilité de donner une image nouvelle aux alentours de l'auberge.

*Les panneaux d'information posés aux abords des écuries sont disponibles sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch).*

La direction de la culture, du logement  
et du patrimoine

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**
- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Michel Reichard, chef du service des forêts, domaines et vignobles, tél. 021 315 42 77**
- **Bertrand Nobs, service de l'urbanisme, direction des travaux, tél. 021 315 55 15**

Lausanne, le 6 juin 2008



Hôtel de Ville  
case postale 6904  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 25 50  
fax 021 315 20 05  
[infopresse@lausanne.ch](mailto:infopresse@lausanne.ch)